

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 4 décembre 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Christian HUBER

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 13 décembre 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Marcel NORTH

Procuration : Nathalie GEIGER pour Pascal STUTZMANN.

Délibération n° 2012/62

Objet : Modification de la délibération du 24 octobre 2008 mettant en place l'indemnité d'administration et de technicité

Vu la délibération en date du 24 octobre 2008 mettant en place l'indemnité d'administration et de technicité pour le personnel technique ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 27 novembre 2012 ;

Considérant que la délibération susvisée n'a instauré l'IAT que pour le personnel technique de la commune ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DECIDE de modifier la délibération du 24 octobre 2008 et de l'étendre au personnel administratif ; le reste de la délibération restant inchangé.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 décembre 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 14 décembre 2012.

Le Maire
Alain NORTH